

ACTE ADMINISTRATIF N°2014/15

A – acte ne relevant pas de l'action éducatrice

Le Conseil d'Administration Convoqué le 13/10/2014

S'est réuni le 03/11/2014

Nombre de membres composant le conseil : 23

Quorum atteint en début de séance : 21

Nombre de membres présents avec voix délibérative : 20

Après avis de la commission permanente réunie le

(obligatoire pour les questions qui relèvent de l'article 2 du décret n°85 24 du 30 août 1985 modifié)

OBJET précis : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION-CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI pour l'aide à la scolarisation des élèves handicapés de Mme DUMONT Nathalie.

CONTENU DE LA DECISION: (Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision).

L'autorisation est donnée au chef d'établissement pour renouveler le contrat CUI/CAE de Mme DUMONT Nathalie pour une durée d'un an à compter du 1^{er} décembre 2014.

RESULTATS DU VOTE 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Accusés de réception le :	La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée dans le registre des délibérations de l'établissement et transmise à :	Nombre d'exemplaires
	A – Acte ne relevant pas de l'action éducatrice - Monsieur l'Inspecteur d'Académie D.G.F Monsieur le Président du Conseil Général D.C.B.D.	1 1
	<u>B – Acte relevant de l'action éducatrice</u> - Monsieur l'Inspecteur d'Académie D.G.F.	1
Publié le	Fait à , le Le Président du Conseil d'Administration,	
Certifié exécutoire le		